AIDE À L'ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET MOBILIER DE LA CAF DE L'OISE

Pour permettre à des familles d'acquérir des meubles ou appareils ménagers neufs ou d'occasion utiles à la vie quotidienne, la Caf de l'Oise peut accorder un prêt sans intérêts pour un montant maximum de 800 €. Le prêt peut être remboursé en 24 mensualités maximum.

L'aide concerne l'acquisition de :

- meubles ou appareils ménagers de première nécessité,
- petit électroménager,
- équipement informatique.

Peuvent en bénéficier les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000 €. L'imprimé est à télécharger et à renvoyer avec le devis à votre CAF.

Plus d'informations et formulaire de demande sur le site de la Caf de l'Oise.

https://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/offre-de-service/logement/j-ai-besoin-d-acheter-du-mobilier-un-appareil-menager-ou-du-materiel-informatique

Caisse d'allocations familiales - Caf de l'Oise:
2 rue Jules Ferry
60012 - Beauvais Cedex
http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-l-oise/